

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Les tops et les flops des TPE en 2024 !

Paris, le 10 juin 2025

**Secteur par secteur, profession par profession, tour d'horizon des « tops » et des « flops » des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2024. Une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec Banque Populaire.**

Bâtiment en crise, santé au top : l'économie de proximité joue la partition du grand écart en 2024 ! Et la petite musique de la reprise ne se fait toujours pas entendre dans les TPE... Après une année 2023 déjà éprouvante, celles-ci ne retrouvent toujours pas le chemin de la croissance même.

Bien que l'économie française ait enregistré une progression de +1,1% de son PIB en 2024 selon l'INSEE, le dernier trimestre s'achève sur un léger repli (-0,1%). De surcroît, avec une inflation en reflux mais persistante (+3,2% en moyenne annuelle) et une consommation des ménages en berne (+0,2%), la conjoncture n'a pas favorisé le redémarrage de l'activité dans les petites entreprises.

**Conséquence : pour la première fois depuis la crise sanitaire, le chiffre d'affaires global des TPE recule de 0,9% en 2024 (après +1,5% un an plus tôt).** Cette baisse masque toutefois des disparités importantes entre les différents secteurs d'activité analysés.

### Le Palmarès des secteurs

1. Santé : +3,6%
2. Services : +2,0%
3. Agriculture-Sylviculture : +1,6%
4. Automobile-Moto : +1,4%
5. Commerce détail alimentaire : +1,4%
6. Café-Hôtellerie-Restaurant : +1,0%
7. Équipement de la personne : -0,8%
8. Culture et Loisirs : -2,0%
9. Équipement de la maison : -1,1%
10. Transports : +0,2%
11. Beauté-esthétique : +0,8%
12. Bâtiment : -5,4%

### 3 grands enseignements à retenir

- **Sur les 12 secteurs étudiés, seuls deux enregistrent une progression nette de leur chiffre d'affaires :** la santé (+3,6% après -5,1% en 2023) et les services (+2,0% après -0,4% en 2023). Ces deux univers professionnels s'imposent comme les moteurs de l'économie de proximité en 2024, portés notamment par la pharmacie (+3,8%) et les entreprises de nettoyage (+4,5%).

- **Six secteurs voient leur croissance ralentir nettement, même s'ils affichent encore des taux d'évolution positifs.** Le commerce de détail alimentaire (+1,4% après +4,3% en 2023), les cafés-hôtels-restaurants (+1,0% après +6,2%) et l'automobile-moto (+1,4% après +4,4%) maintiennent des croissances positives mais en net ralentissement par rapport à 2023. La beauté-esthétique (+0,8% après +2,3%), les transports (+0,2% après +0,6%) et les entreprises de parcs et jardins (+1,6% après +2,8%) résistent mieux mais perdent, eux aussi, en dynamisme.
- **4 secteurs accusent un recul net de leur chiffre d'affaires.** L'artisanat du bâtiment traverse une crise majeure avec un recul alarmant de -5,4% (après -1,3% en 2023). « L'activité des entreprises artisanales s'est fortement dégradée en 2024 », confirme la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB). Cette chute s'accompagne d'une baisse significative dans l'équipement de la maison (-1,1%), l'équipement de la personne (-0,8%) et la culture-loisirs (-2,0%).

## Le Hit-parade des professions

### ▪ Les tops

#### 1. La carrosserie automobile : +9,4%

Cette année encore, la profession bénéficie toujours d'une croissance en trompe-l'œil, principalement liée à la hausse continue du coût des pièces détachées et de la main-d'œuvre. Une flambée tarifaire qui se répercute sur les factures des clients et donc le chiffre d'affaires des garagistes indépendants. En réalité, comme le démontre l'enquête annuelle réalisée par Mobilians et Solware, les carrossiers enregistrent une baisse des entrées de véhicules en atelier. Une tendance toutefois compensée par la hausse du panier moyen.

#### 2. La maroquinerie : +6,3%

Portée par le retour des touristes internationaux et une demande intérieure relativement soutenue pour les accessoires de luxe, la maroquinerie artisanale française réalise une belle performance en 2024 : +6,3% (après +5,7% en 2023). Dans une certaine mesure, la profession bénéficie également du dispositif « Bonus réparation » destiné à inciter les consommateurs à faire réparer leurs articles.

#### 3. La crèmerie : +5,6%

Plébiscités par les consommateurs, les fromagers-crémiers ont toujours le vent en poupe. Après une année 2023 exceptionnelle (+9,1%) mais surtout dopée par l'inflation, ils retrouvent un taux d'activité plus réaliste mais toujours dynamique : +5,6%. C'est la plus forte progression de chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire et la troisième, toutes professions confondues, sur l'ensemble de l'année 2024.

**Et aussi :** les entreprises de nettoyage (+4,5%), la pharmacie (+3,8%), les pompes funèbres (+1,5%) ...

### ▪ Les flops

#### 1. L'ébénisterie : -10,2%

La profession subit de plein fouet les arbitrages de consommation des ménages qui n'hésitent pas à reporter leurs achats de meubles de luxe pour retrouver de la disponibilité budgétaire. La concurrence agressive des grandes enseignes spécialisées dans le mobilier haut de gamme, les offres promotionnelles des chaînes de déstockage et la hausse des coûts des matières premières - malgré le reflux de l'inflation - nuisent aussi à la reprise de l'activité dans les ateliers d'ébénisterie.

#### 2. La maçonnerie : -9,2%

La chute vertigineuse de l'activité enregistrée dans la maçonnerie en 2024 (-9,2%) illustre, à elle seule, la fragilité de l'artisanat du bâtiment tout entier. Après le repli déjà enregistré en 2023 (-2,5%), la profession ne parvient toujours pas à redresser la barre et semble s'enliser dans une crise durable... « Si tous les corps de métier sont impactés, ce sont les entreprises de maçonnerie et celles de menuiserie-serrurerie qui enregistrent, pour le septième trimestre consécutif, la contraction la plus importante (-6,5 %) », constatent les experts de la CAPEB dans une note de conjoncture sur le dernier trimestre 2024.

### 3. L'ameublement : -8,8%

Globalement, selon la Confédération nationale de l'équipement du foyer (CNEF), le marché du meuble recule de 5,1% en 2024 pour s'établir à 13,8 milliards d'euros. Les données de la FCGA révèlent que les commerces indépendants du secteur accusent une chute encore plus marquée de leur chiffre d'affaires : -8,8%. Un tiers des achats de meubles étant traditionnellement lié aux déménagements, le ralentissement du marché immobilier pèse lourdement sur l'activité.

**Et aussi :** les agences immobilières (-6,8%), la menuiserie (-6,4%), l'électricité (-4,8%) ...

#### Méthodologie

Tous les mois, près de 70 centres de gestion agréés (CGA), répartis sur l'ensemble du territoire national, transmettent les chiffres d'affaires, rendus anonymes, de leurs adhérents à la Fédération. Les indices d'activité sont calculés chaque trimestre, à partir des chiffres d'affaires d'un échantillon constant de 17 000 petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services. L'évolution des activités est pondérée par le nombre d'entreprises recensées par l'INSEE dans chaque secteur considéré. Un questionnaire est parallèlement adressé chaque trimestre à plus de 1000 petites entreprises représentatives, permettant d'établir le baromètre du moral des dirigeants et de leurs intentions d'investissement et de recrutement.

## Les tendances de consommation en France : miroir de l'activité des petites entreprises ?

Le Groupe BPCE a publié sa quatrième édition du Baromètre Digital & Payments, révélant des tendances clés sur la consommation des Français en 2024, basée sur l'analyse des paiements par carte bancaire effectués par ses clients, représentant un total de 20 millions de cartes. Les paiements par carte ne représentent qu'une partie des dépenses totales des Français. Pour des transactions importantes, comme celles liées au secteur du bâtiment, les consommateurs privilégient généralement les virements ou les chèques. Il est important de souligner que le champ d'analyse du Groupe BPCE complète celui de la FCGA, qui se concentre principalement sur les petites entreprises. Ensemble, ces études offrent une vision plus globale de la situation de la conjoncture économique en France, permettant ainsi de mieux comprendre les dynamiques du marché.

- **Une consommation en reprise :** L'année 2024 marque une reprise significative des dépenses par carte, avec une augmentation de 3,3 %, dépassant ainsi l'inflation de 1,3 point. Cette tendance est particulièrement portée par les seniors, dont les dépenses ont augmenté de 6,7 %. À l'inverse, les jeunes de moins de 35 ans affichent une hausse modeste de seulement 0,5 %. Cette dynamique est alimentée par une volonté de prendre soin de soi et de projeter une image positive, notamment à travers des dépenses croissantes dans les secteurs des loisirs et du bien-être.

L'e-commerce, quant à lui, continue de croître rapidement, enregistrant une augmentation de 7,4 %, représentant désormais 28 % des montants dépensés par carte. Les consommateurs montrent également un intérêt marqué pour les bonnes affaires, avec une attention particulière portée aux achats d'occasion et reconditionnés.

- **Tendances de consommation :** Tops et Flops L'analyse identifie plusieurs secteurs en pleine croissance :

1. La Fast Fashion : +20%
2. Le marché de la seconde main : +17%
3. Les professionnels de santé : +10%
4. Le discount non alimentaire : +8%
5. Les cosmétiques : +9%

Cependant, certains secteurs font face à des difficultés, tels que les bars (+1%) et le secteur du bricolage, qui affiche une diminution de -3%. Le cinéma stagne également, avec une évolution de 0%, tandis que les dépenses dans les magasins d'alimentation stagnent également.

- **Appel à l'action pour les TPE :** Ces tendances indiquent que pour renforcer leur attractivité, les TPE doivent s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs. Il est essentiel de surveiller les prix afin d'offrir des promotions attractives, d'intégrer des solutions de vente et de paiement à distance, et de s'aligner sur les valeurs des consommateurs, notamment en matière de durabilité.

Cette enquête met en lumière des opportunités significatives pour les entreprises souhaitant s'engager dans un marché en constante évolution, tout en répondant aux aspirations d'une clientèle de plus en plus consciente de son impact environnemental.

**Pour Frédéric Bernard, président de la FCGA :** « L'année 2024 dessine un paysage économique en demi-teinte pour nos TPE. Si l'on regarde les dynamiques de fond, deux secteurs se distinguent véritablement par une progression notable de leur chiffre d'affaires par rapport à 2023. Je pense ici aux métiers de la santé, qui affichent une belle reprise à +3,6% (après -5,1% en 2023), et aux services, qui confirment leur redressement avec +2,0% (contre -0,4% l'année précédente). Ce sont clairement eux les moteurs de l'économie de proximité en 2024, portés notamment par la pharmacie (+3,8%) et les entreprises de nettoyage (+4,5%). »

**Pour Anthony Clément, directeur du Développement Professionnels et Entreprises Banque Populaire :** « En 2024, les dépenses par carte sont en forte augmentation dans la fast fashion, la seconde main et le discount non-alimentaire, portés par les problématiques de pouvoir d'achat, tandis que l'e-commerce s'affirme à nouveau comme un pilier de la consommation avec 28 % des transactions des français. Banque Populaire accompagne les TPE dans leur adaptation à ces nouvelles tendances en leur proposant des solutions de e-commerce et d'encaissement simples et sécurisées. Déjà première banque des PME, les Banques Populaires souhaitent consolider leur position auprès des entreprises de proximité en les accompagnant dans leur démarche de transformation. »

---

## À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5,2 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2<sup>e</sup> groupe bancaire en France et 4<sup>e</sup> de la zone euro par les fonds propres.

## À propos de la Fédération des centres de gestion agréés (FCGA)

Créée en 1978, la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA) est une structure associative régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Elle regroupe 114 centres de gestion agréés qui comportent :

- 400 000 entreprises
- 2 000 000 d'emplois salariés et non-salariés
- 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 6 000 experts-comptables correspondants.

La FCGA forme ainsi le réseau d'information et d'assistance aux petites entreprises le plus dense du territoire national et capitalise une expertise économique et sociale unique de la TPE. Elle dispose d'outils d'observation et d'analyse particulièrement fiables qui alimentent régulièrement une base de données statistiques sans équivalent.

## À propos du Baromètre Digital & Payments de BPCE L'Observatoire

À la croisée de l'évolution des modes de paiement et de la transformation des comportements de consommation, le Baromètre Digital & Payments de BPCE L'Observatoire est basé sur les transactions anonymisées de 20 millions de cartes bancaires émises par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne et gérées par BPCE Payment Services. Âge, catégorie socioprofessionnelle, localisation des achats, montant des dépenses : ce Baromètre est le seul en France à disposer d'une si large représentativité de la population française, ce qui en fait un outil d'une grande richesse pour analyser les tendances de la consommation en France.

BPCE L'Observatoire recouvre l'ensemble des publications et des études réalisées par les économistes et les experts métiers du Groupe BPCE sur les sujets d'économie et de société, en lien avec nos activités de banquier et d'assureur.